

Décision

Générale

colonial

Décision n° 829 28 juillet 1947

n° 829 28

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 juillet 1947

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1947

Date du numéro

31 juillet 1947

TEXTE INTÉGRAL

La situation des caisses et portefeuilles des comptables du service des travaux publics sera vérifiée à la date du 29 juillet 1947, à neuf heures, par Les fonctionnaires désignés ci-après : 1° Caisse de Lusine électrique (gérant : M. Gauthier) : M. Bertrand, élève administrateur des colonies; 2° Caisse d'avances (régisst ut : M Bruckert) : M. Jouffrey, rédacteur de 2e classe de l'administration générale des colonies.